

Autres ressources intéressantes



AlloProf - À quoi sert le plan d'intervention?

<https://www.alloprof.qc.ca/fr/parents/articles/difficulte-s-ecole/a-quoi-sert-plan-d-intervention-k1280>

AlloProf - Guide pour se préparer au plan d'intervention

<https://cms.alloprof.qc.ca/sites/default/files/2022-10/guide-preparation-plan-intervention.pdf>

Naître et grandir - Le plan d'intervention à l'école

<https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/ecole/fiche.aspx?doc=plan-intervention-ecole>

Commission des droits de la personne et de la jeunesse - Les droits des élèves HDAA

<https://www.cdpcdj.qc.ca/fr>



Centre de services scolaire des Chic-Chocs

102 rue Jacques Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S9
418 368-3499
<https://www.cschic-chocs.qc.ca/>



Adresse courriel

ccsehdaa@csscc.gouv.qc.ca



Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage est formé de parents et d'acteurs du réseau de l'éducation.

N'hésitez pas à le consulter si vous souhaitez discuter avec un membre parent de son expérience.

Le plan d'intervention

Guide destiné aux parents



Le plan d'intervention, c'est quoi?

Le plan d'intervention doit être vu comme **une approche positive d'aide à l'élève**. Le plan d'intervention est en quelque sorte la feuille de route indiquant les services qui seront offerts à votre enfant en fonction de ses besoins spécifiques.

Que contient un plan d'intervention?

- Les forces et les besoins de l'élève
- Les objectifs à atteindre
- Les moyens et les ressources nécessaires
- Les échéanciers
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.

↘ ↘ ↘
C'est un contrat, les personnes qui le signent s'engagent à le mettre en oeuvre, dans la mesure du possible.

Pourquoi mon enfant en a-t-il besoin?

- Votre enfant vit avec des difficultés d'adaptation et d'apprentissage et nécessite des mesures adaptatives afin d'assurer sa réussite.
- Votre enfant nécessite des adaptations spécifiques en fonction de ses besoins ou des décisions concernant son parcours scolaire doivent être prises.

Votre rôle



Votre participation est primordiale



Témoin #1

Vous êtes la personne qui connaît le mieux votre enfant et celle qui le voyez sous toutes ses facettes.



Collaborateur

Vous pouvez partager à l'école des informations essentielles (diagnostics, rapports, changements importants, observations, etc.) et vous faire le porte-parole de votre enfant.



Allié incontournable

Vous pouvez participer activement à la recherche de solutions pour votre enfant et nous aider à les mettre en oeuvre. **N'hésitez pas à poser vos questions!**

Les rencontres de plan d'intervention

Le plan d'intervention sera rédigé pendant une rencontre officielle à l'école de votre enfant. C'est un moment de collaboration très précieux. Les gens présents ont à cœur le bien-être et la réussite de votre enfant.

3 types de rencontres

*Le nombre de rencontres dépend des besoins de votre enfant.

Élaboration : on dressera un portrait de votre enfant avec ses capacités, ses besoins, ses limitations, puis on choisira des objectifs spécifiques et des mesures à appliquer pour favoriser sa réussite.

Révision : on constatera ses progrès et on analysera ses défis, puis on ajustera les actions et les stratégies.

Fermeture : si l'on juge que votre enfant n'a plus besoin d'adaptations particulières et qu'il réussit de façon autonome, on vous proposera de fermer le plan d'intervention.

Les acteurs présents

En plus de vous et votre enfant (selon son âge), un enseignant, un membre de la direction et les intervenants scolaires (orthopédagogue, psychologue, technicien en éducation spécialisé, psychoéducateur, etc.) pourront faire partie de la rencontre. Il peut arriver que des intervenants communautaires ou de la santé soient présents. Vous avez le **droit** d'être accompagné d'une personne-ressource si vous en avez besoin. (OPHQ, CR, traducteur, personne de confiance, ...)